

Questions orales

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, si le député se reporte à ma réponse d'hier et à celle d'aujourd'hui, il devra reconnaître qu'il y avait des pertes lorsque la compagnie était une entreprise privée. Cette compagnie-là a fermé boutique. Donc elle perdait de l'argent. Elle ne voulait plus fonctionner. C'est pour cela qu'elle voulait fermer ses portes, elle voulait se débarrasser de la Canadair. Donc, qu'il y ait des pertes d'argent, cela ne dépend pas du fait qu'il s'agit d'une société de la Couronne. C'était vrai quand c'était le secteur privé. Ce que le député doit décider, c'est si cela vaut le coup d'essayer de préserver ces emplois à Montréal, cette technologie de pointe, ou est-ce que nous devons dire: l'entreprise privée ne pouvait pas faire fonctionner la Canadair, donc nous n'essaierons pas de le faire? S'il choisit de fermer la Canadair parce que nous perdons de l'argent, qu'il le dise carrément. S'il choisit au contraire de garder cette technologie et ces emplois au Québec, qu'il nous appuie, qu'il vérifie effectivement s'il y a des améliorations, mais qu'il ne prenne pas la tangente comme ses collègues semblent le faire, tangente qui serait destinée à aboutir à la fermeture de la Canadair, parce que les gens dans son parti n'aiment pas que les sociétés de la Couronne fonctionnent. Ils préférèrent retourner cela à l'entreprise privée.

M. La Salle: Madame le Président, à mon avis, la question que j'ai posée n'apparaît pas dans la réponse du premier ministre actuellement. Ce dernier est conscient de la mauvaise administration de cette compagnie et du fait que ce sont les deniers publics qui sont en cause. Ma question est donc celle-ci: Étant donné les circonstances et le fait que le premier ministre refuse d'offrir aux Canadiens les garanties minimum, est-ce que celui-ci pourrait au moins reconnaître que notre parti, le parti progressiste conservateur, avait raison de réclamer des pouvoirs accrus relativement aux dépenses des sociétés de la Couronne? Et partant, je demande au premier ministre au moins de redonner à cette Chambre les pouvoirs nécessaires pour vérifier les dépenses des sociétés de la Couronne aussi malveillantes que celles que nous connaissons.

M. Trudeau: Madame le Président, pour ce qui est d'un contrôle accru par le gouvernement et cette Chambre, le député sait que les Chambres étudient un projet de loi sur les sociétés de la Couronne, précisément pour qu'il y ait davantage de contrôle. Alors là-dessus, il n'y a pas de désaccord.

Je voudrais simplement en appeler à l'expérience du député. Ne sait-il pas que toutes les compagnies d'aviation au monde ou à peu près toutes ont été aux prises avec des difficultés énormes dans le domaine financier depuis quelques années? C'est que les compagnies, toute l'aviation, dans tous les principaux pays du monde sont hautement subventionnées actuellement, soit par des fonds provenant directement du gouvernement, soit par des achats effectués par le gouvernement dans le domaine militaire ou d'autres, alors que ces compagnies ne fonctionnent pas à profit, c'est entendu. Cela est vrai pour le Canada et cela est vrai également pour tous nos concurrents. Alors si le député sait cela, il se rendra compte que le mal ne réside pas dans le fait qu'il y a eu des pertes d'argent, que ce soit un chiffre ou un autre, le mal, je le pense, provient du côté du député lui-même qui, parce que nous perdons de l'argent, ne se rend pas compte que c'est actuellement de la nature de l'industrie d'en perdre. Et alors il faut que son parti prenne une décision. Ou bien les gouvernements n'aident pas le secteur de

l'aviation, et alors ce secteur croule. Ou bien nous aidons, et alors il s'agit de s'assurer que nous le faisons de la façon la plus compétente possible. Voilà le choix que le député doit faire.

* * *

● (1440)

[Traduction]

LE MULTICULTURALISME**LE FINANCEMENT DES CENTRES D'ACCUEIL AUTOCHTONES**

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Le 30 mai, il a annoncé que le cabinet avait approuvé un nouvel accord financier négocié avec la National Association of Friendship Centres. Hier, toutefois, le Conseil du Trésor n'avait encore autorisé aucun engagement financier à cette fin. Étant donné que ces centres d'accueil autochtones sont en difficulté d'un bout à l'autre du pays—il y en a même qui ont dû fermer leurs portes—le ministre dirait-il à la Chambre si le gouvernement tiendra sa promesse? Garantira-t-il que les centres d'accueil auront assez d'argent pour subvenir aux besoins des autochtones dans les régions urbaines?

[Français]

L'hon. Serge Joyal (secrétaire d'État): Madame le Président, ainsi qu'il a été annoncé au cours du mois de mai, le gouvernement a renouvelé le programme d'aide aux centres d'accueil autochtones à travers le Canada. Les difficultés qui restent à aplanir auprès du Conseil du Trésor sont présentement à l'étude, et nous espérons les avoir résolues avant la fin de ce mois-ci, de telle manière que le système puisse continuer à se développer sur la base des propositions que nous avons faites au cours du mois de mai.

[Traduction]

LES FRAIS D'INTÉRÊT DUS PAR LES CENTRES

M. Jim Manly (Cowichan Malahat Les Îles): Le 22 septembre, madame le Président, le ministre a assuré aux centres d'accueil qu'il n'aurait aucune difficulté à obtenir les fonds nécessaires. Le ministre assurerait-il à la Chambre que les centres d'accueil recevront tout ce qui leur a été promis, et va-t-il insister pour obtenir des fonds supplémentaires, afin de payer les intérêts élevés accrus à la suite du retard à financer ce programme?

[Français]

L'hon. Serge Joyal (secrétaire d'État): Madame le Président, ainsi que je l'ai mentionné tantôt, nous avons eu l'occasion, au cours des dernières semaines, de faire des représentations auprès du Conseil du Trésor de manière à nous assurer que les difficultés qui avaient été constatées soient résolues et, en particulier, que le programme soit conforme aux lignes directrices du gouvernement en ce qui concerne l'augmentation des budgets. De plus, je puis assurer l'honorable député qu'il ne se passe pas un jour sans que nous soyons en contact avec les divers ministères en cause de manière à ce que le programme puisse connaître le développement tel qu'annoncé au mois de mai.